



# BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL

## BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

Grandes cultures n° 9 du 23 octobre 2018



Campagne 2018-2019



Colza p 02

Céréales d'hiver p 11

### A retenir cette semaine :

#### Colza :

- Intensification des vols de charançons du bourgeon terminal depuis 15 jours.
- Poursuite du vol des grosses altises, très pénalisant pour les jeunes colzas.
- Présence de pucerons verts et de pucerons cendrés.
- Localement, observation de dégâts de mouche du chou.

#### Céréales d'hiver :

- Risque moyen en cicadelles et pucerons.
- Levée des graminées adventices.
- Risque limace à évaluer au retour des pluies.



Réseau 2017-2018

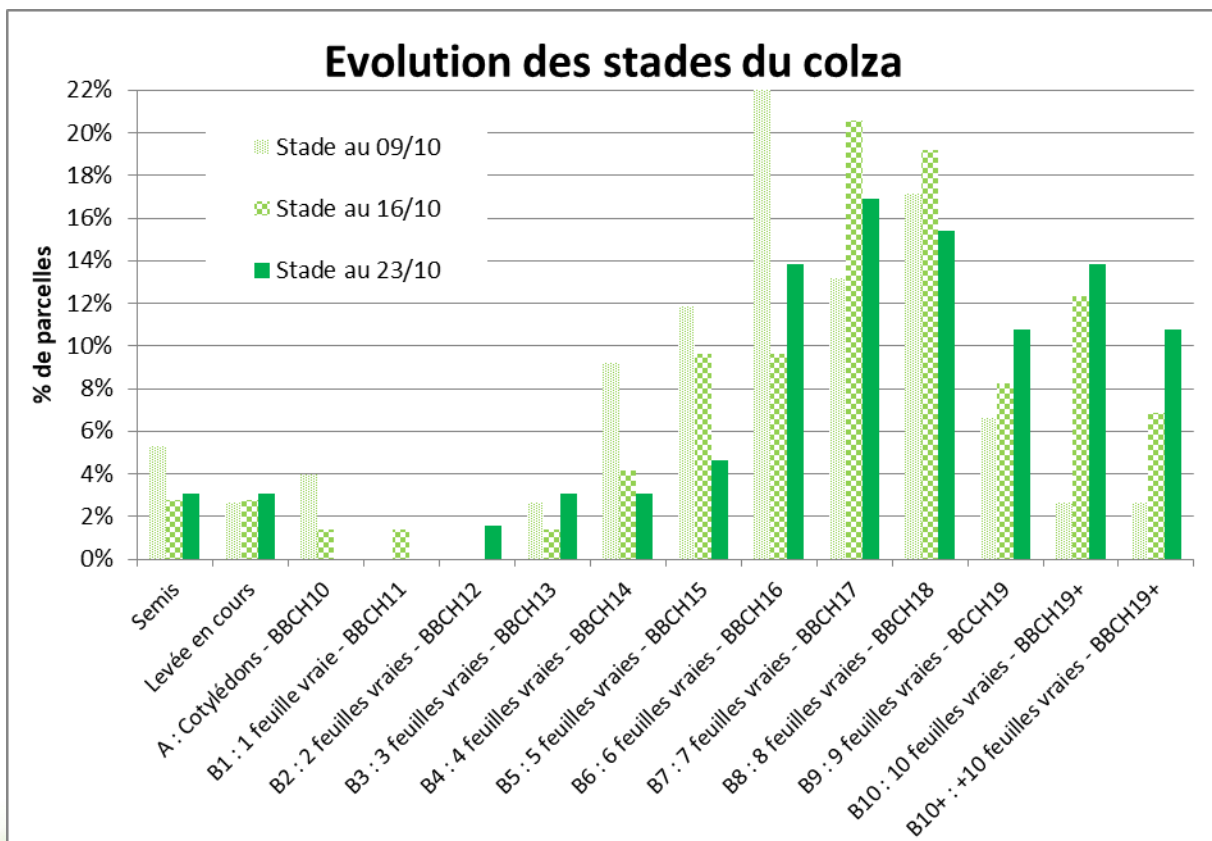
Le BSV de cette semaine est rédigé à partir de l'observation de 65 parcelles du réseau.

Stades des colzas

Les situations sont toujours très hétérogènes.

Les colzas les plus avancés ont atteint le stade 10 feuilles (25% des parcelles du réseau).

Dans le même temps, 14% des parcelles ont 4 feuilles ou moins, ou ne sont pas levées. Ces colzas correspondent à des levées tardives ou à des re-semis. Malgré la chaleur, leur croissance est très faible voire nulle. Leurs chances de survie s'amenuisent.



7 parcelles indiquent un début d'élongation (entre 0.5 et 2 cm) : SAINT-LOTHAIN (39), TAILLY (21), VALLEROIS-LE-BOIS (70), CHILLY-LE-VIGNOLE (39), VENOY (89), PESMES (70) et BATTRANS (70).



## Ravageurs

**Mise en place des pièges** : il est urgent de mettre en place les cuvettes jaunes pour suivre l'évolution des vols de grosses altises et piéger l'arrivée des charançons du bourgeon terminal.

Actuellement, 3 espèces d'insectes à ne pas confondre peuvent être retrouvées dans les cuvettes :

Baris, Charançon du Bourgeon Terminal et Grosses altises  
(de gauche à droite sur la photo)



Photo : L. Gauthier (CA89)

## Charançon du Bourgeon Terminal (CBT)



*Charançon du bourgeon terminal*  
(CA89)

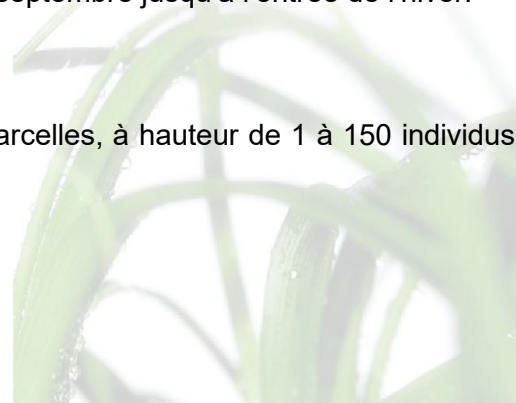


*Dissection d'un ovaire d'une femelle CBT prête à pondre :  
en blanc, les œufs mûres*  
(L. Gauthier, CA 89)

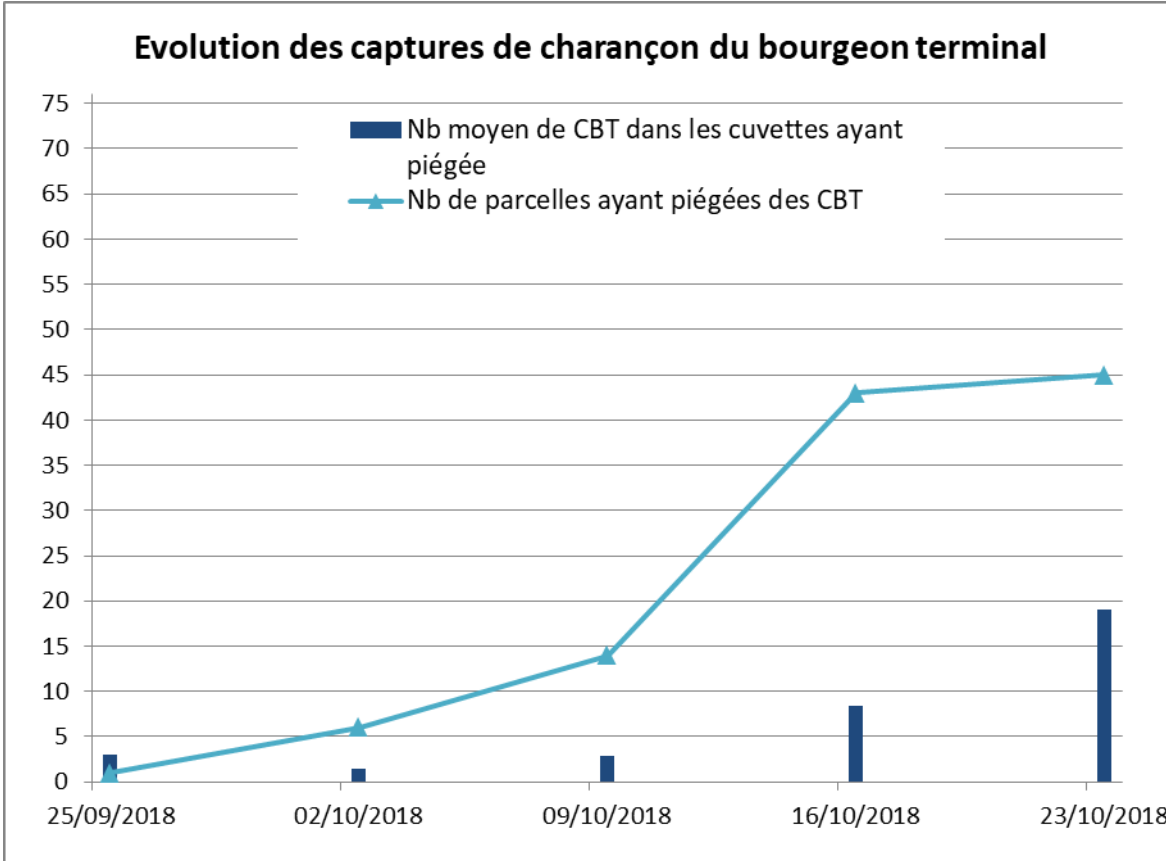
- **Période de risque** : du développement des premières larves jusqu'au décolllement du bourgeon terminal. La lutte contre les larves étant impossible, c'est l'arrivée des adultes qui va déclencher le début de la période de risque. La cuvette jaune (positionnée au-dessus de la végétation) est indispensable pour effectuer ce piégeage. Les vols de CBT peuvent avoir lieu de fin septembre jusqu'à l'entrée de l'hiver.

### - Observations :

Des charançons du bourgeon terminal sont observés dans 45 parcelles, à hauteur de 1 à 150 individus (à TAILLY (21)).

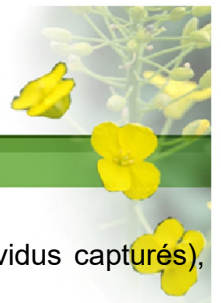






Nombre de CBT capturés en cuvette entre le 18/09 et le 23/10





Grandes cultures n° 9 du 23 octobre 2018

Le vol s'est poursuivi la semaine dernière et augmente en intensité (davantage d'individus capturés), notamment en Côte d'Or. L'Yonne et l'ouest du Jura sont aussi concernés.

Parcelle	Nombre de femelles CBT dissé-	Nombre de femelles prêtes à
TAILLY (21)	20	<b>5</b>
CHASSY (89)	13	0

Aucune trace de ponte n'a encore été observée.

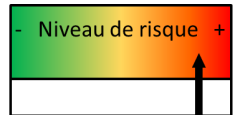
**- Analyse du risque :**

Se reporter aux précédents BSV pour connaître la localisation des précédentes captures.

Dans les secteurs où il n'y a pas eu encore de piégeage ou pour les colzas très développés, le risque est faible. Attendre en maintenant la surveillance.



Dans les secteurs ayant capturé des CBT depuis une dizaine de jours, le risque est élevé.

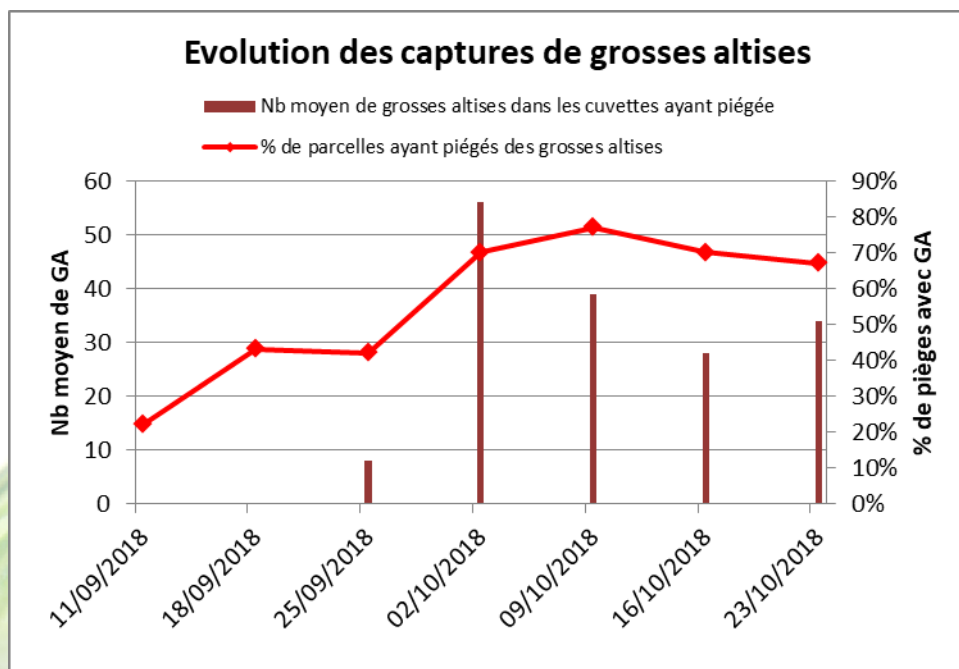


**Altises d'hiver ou grosses altises ADULTES**

- **Description, période de risque et seuil de nuisibilité** : voir BSV n°8 du 16/10/2018

**- Observations :**

Les conditions climatiques de la semaine dernière ont encore été favorables au vol des grosses altises.



30 des 45 parcelles renseignées (67%) ont piégé des grosses altises dans les cuvettes jaunes à hauteur de 1 à 277 individus (TOURY SUR JOUR (58)).



Le vol est toujours particulièrement important notamment dans l'Yonne, la Côte d'Or et la Nièvre.

12 parcelles indiquent des morsures sur les plantes, avec de 5 à 100% des plantes concernées.

Le seuil de 8 pieds sur 10 est dépassé à SALIGNY (89), GY-L'EVEQUE (89), BUXY (71), VILLIERS-SUR-THOLON (89), POUILLEY-FRANÇAIS (25), SAINT BENIN DES BOIS (58) et TOURY SUR JOUR (58). A l'exception de SALIGNY (89) et de BUXY (71), ces parcelles ont plus de 4 feuilles.

Le seuil de 3 pieds sur 10 est dépassé à LACHAPELLE-SOUS-ROUGEMONT (90) et COULOUTRE (58). COULOUTRE (58) a moins de 4 feuilles.

9 parcelles indiquent une destruction de la surface foliaire allant de 5 jusqu'à 50% à SALIGNY (89). Le seuil de 25% est aussi dépassé à BUXY (71).

Pour les parcelles à moins de 4 feuilles, les dégâts de grosses altises sont très importants et mettent en péril le colza.

### - Analyse du risque :

Le risque est **faible** :

- Pour les colzas de plus de 4 feuilles avec une bonne dynamique de croissance.
- Pour les colzas de plus de 4 feuilles avec une croissance ou une densité faible, s'ils sont dans un secteur avec pas ou peu de captures.



Le risque est **élevé** :

- Pour les colzas en cours de levée et à moins de 4 feuilles
- Pour les colzas de plus de 4 feuilles avec une croissance ou une densité faible, s'ils sont dans un secteur avec des captures massives

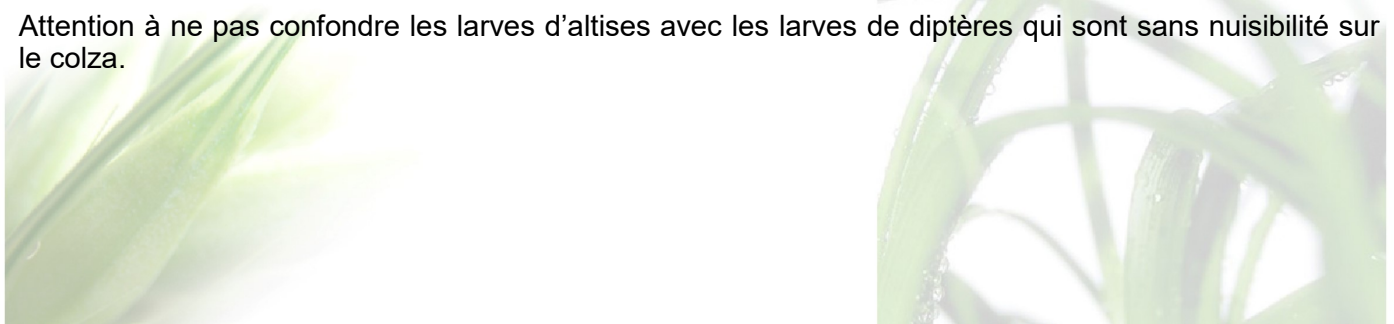


**Dans tous les cas, surveiller si la biomasse est suffisante pour limiter l'impact des piqûres sur les feuilles.**

### Larves de grosses altises

La lutte contre les larves de grosses altises est déconnectée de la lutte contre les altises adultes.

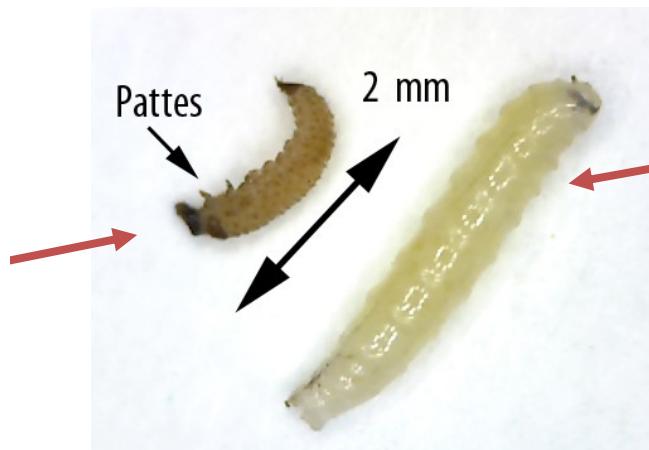
Attention à ne pas confondre les larves d'altises avec les larves de diptères qui sont sans nuisibilité sur le colza.







Larve d'altise au stade L1 :  
- 2 mm (jusqu'à 6 mm au stade L3)  
- 3 paires de pattes  
- Nuisibilité moyenne à forte



Larve de diptère :  
- 5 mm  
- Nuisibilité faible

Photo : Terres Inovia

Les observations peuvent être réalisées par dissection des pétioles ou bien avec la méthode Berlèse (voir description ci-dessous).

Méthode BERLESE pour l'estimation de la pression en larves de grosse altise dans les colzas



Source Terres Inovia

**Mode opératoire :**

- Etape 1 : **prélever au champ** au minimum une vingtaine de plantes (4 \* 5 plantes consécutives),
- Etape 2 : de retour au labo ou au bureau, **nettoyer rapidement les plantes** à l'eau claire,
- Etape 3 : **couper les pivots et le plus gros des limbes** (non touchés) puis rincez encore si besoin les plantes (le nettoyage permet d'éviter les tombées et dépôts de terre dans le récipient et facilite le comptage des larves).
- Etape 4 : **répartir les plantes sur le grillage** qui recouvre les entonnoirs. Le nombre de plantes à positionner sur chaque dispositif dépend de la taille des plantes. Il est important qu'aucun morceau de plantes ne dépasse de la cuvette ou de l'entonnoir au risque d'avoir des larves tombant à côté du dispositif. Les premières larves sont visibles au bout de quelques heures.
- Etape 5 : après dessèchement complet des plantes (8 à 15 jours selon la T°C et la taille des plantes), **compter le nombre de larves tombées dans les récipients**. Les observations peuvent aussi se réaliser au fur-et-à mesure de la manip.

Les 1<sup>ères</sup> larves de grosses altises sont observées dans les plantes à TAILLY (21) et à PESMES (70). A TAILLY (21), 25% des colzas contiennent au moins une larve.



### Pucerons verts du pêcher (*Myzus persicae*)



*Pucerons verts du pêcher (C. Bachelier, CA89)*

Les pucerons verts s'installent sur la face inférieure des feuilles et sur les petites feuilles en formation au centre de la rosette.

- **Période de risque** : jusqu'au stade 6 feuilles (6 semaines de végétation), les pucerons verts sont susceptibles de transmettre des viroses au colza.

- **Seuil de nuisibilité** : présence de pucerons verts sur 2 pieds sur 10.

- **Observations** : leur présence est toujours en augmentation. 22 parcelles indiquent la présence de pucerons verts, avec entre 2 et 100% des plantes avec présence.

Le seuil de 20% est atteint ou dépassé dans 16 parcelles (soit 73% des cas). Pour CUGNEY (70), le stade 6 feuilles n'est pas atteint.

Ces fortes populations sont aussi visibles hors réseau, avec parfois la présence de pucerons parasités, signe de l'activité des auxiliaires.

#### - **Analyse du risque** :

Sur les colzas de moins de 6 feuilles : le risque est moyen à élevé.

Cependant, dans certains secteurs, avec le développement des phénomènes de résistance, il n'y a plus de solution pour gérer le risque en végétation.



Sur les colzas de plus de 6 feuilles : le risque est faible.



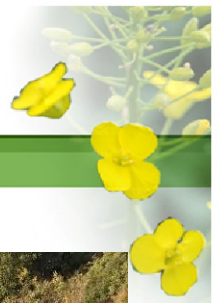
### Pucerons cendrés

#### - **Description** :

Cette espèce ne transmet pas de virose. Les dégâts sont uniquement constitués de prélèvement de sève. Regroupés en colonies serrées, leur nuisibilité directe est généralement faible à l'automne, même s'ils peuvent parfois tuer des plantes au stade rosette s'ils sont présents en quantité trop importante.







*Pucerons cendrés sur colza développé*



*Flétrissement du colza suite à une attaque de puceron*

(E. Bonnin, Soufflet Agriculture)

- **Observations** : ils sont signalés à VALLEROIS LE BOIS (70), VILLIERS-SUR-YONNE (58), AU-THUME (39), et GY L'ÉVEQUE (89), ainsi que dans plusieurs parcelles hors réseau.

- **Analyse du risque** :

Seules les parcelles avec une forte présence de pucerons cendrés sur la totalité de la surface présentent un niveau de risque élevé.

Des **pucerons du navet** sont aussi signalés à VILLIERS SUR YONNE (58) et POUILLEY-FRANÇAIS (25).

**Mouche du chou**



*Larves de mouche du chou  
(A. Maire, Moulin Jacquot)*



*Colza avec pivot sectionné  
par larve de mouche  
P. Chopard, CA39)*

- **Description** :

L'adulte pond au niveau du collet et les larves rongent le pivot en creusant des galeries. Le nombre de génération de mouche dépend des conditions climatiques. Habituellement, les levées les plus précoces sont les plus sensibles.



**Observation :**

Leur présence est signalée dans 9 parcelles à TAILLY (21), MONTOT (70), CHILLY-LE-VIGNOBLE (39), NANCE (39), CORRE (70), SAINT AUBIN (39), AUVET-ET-LA-CHAPELOTTE (70), OBTREE (21) et CERILLY (21) avec des intensités d'attaque variable de 1 à 20 larves par plante.

**Analyse du risque :**

Cette année, vu la chaleur, le nombre de génération augmente et des larves peuvent aussi être observées sur des levées tardives.

Il n'existe pas de moyen de lutte en végétation.

**Maladies**

Des macules de phoma sont signalées dans 2 parcelles, avec 5% des plantes concernées.

Hors réseau, des attaques d'oidium nous sont rapportées.





# BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL

## BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ



Grandes cultures n° 9 du 23 octobre 2018



### CEREALES D'HIVER

40 parcelles ont été observées cette semaine. 30 sont partiellement ou totalement levées.

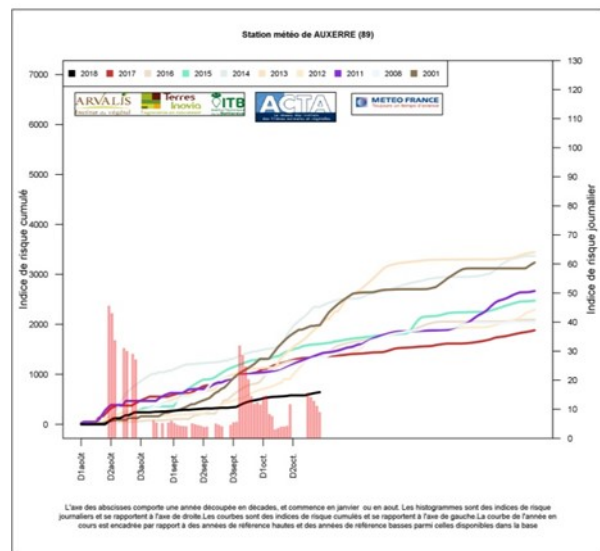
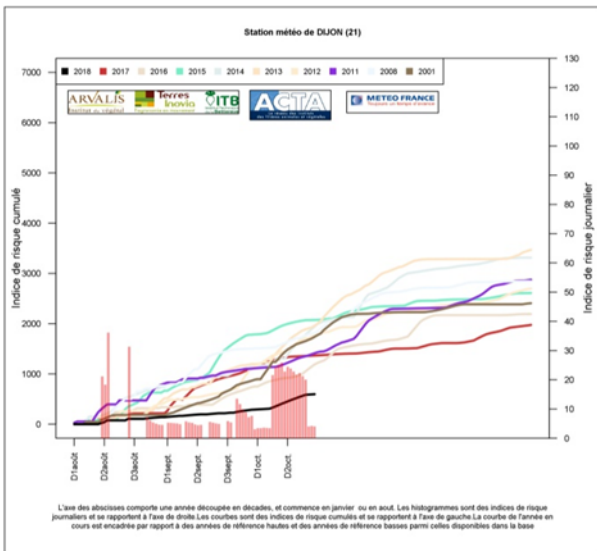
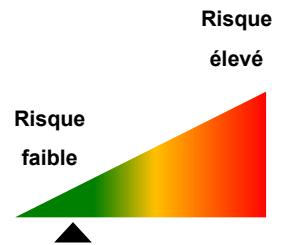
Tableau des observations en nombre de parcelles

	Non levée	1 f	2 f	3 f	Début tal-lage*
<b>Blé</b>	6	2	7	2	2
<b>Orge</b>	4	7	7		2
<b>Triticale</b>		1			
<b>Total</b>	10	10	14	2	4

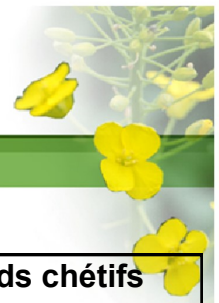
Ces 4 parcelles sont observées en FC et semées fin septembre.

### Limaces

Le risque limace est très faible







**Les cicadelles (*Psammotettix alienus*) responsables des symptômes de pieds chétifs**

La Cicadelle est de ton beige terreux, d'une taille de 4 à 5 mm, caractérisée par :

- 5 bandes blanches étroites et 6 bandes beiges larges longitudinales sur le sommet de la tête caractéristiques de l'espèce.
- Des ailes disposées en forme de toit (^).

C'est prioritairement dans les parcelles levées le plus tôt et d'autant plus si la levée est hétérogène, bien exposées (au sud) ou dans les zones abritées, bordées de haies et de bois, que l'observation doit être la plus soutenue.



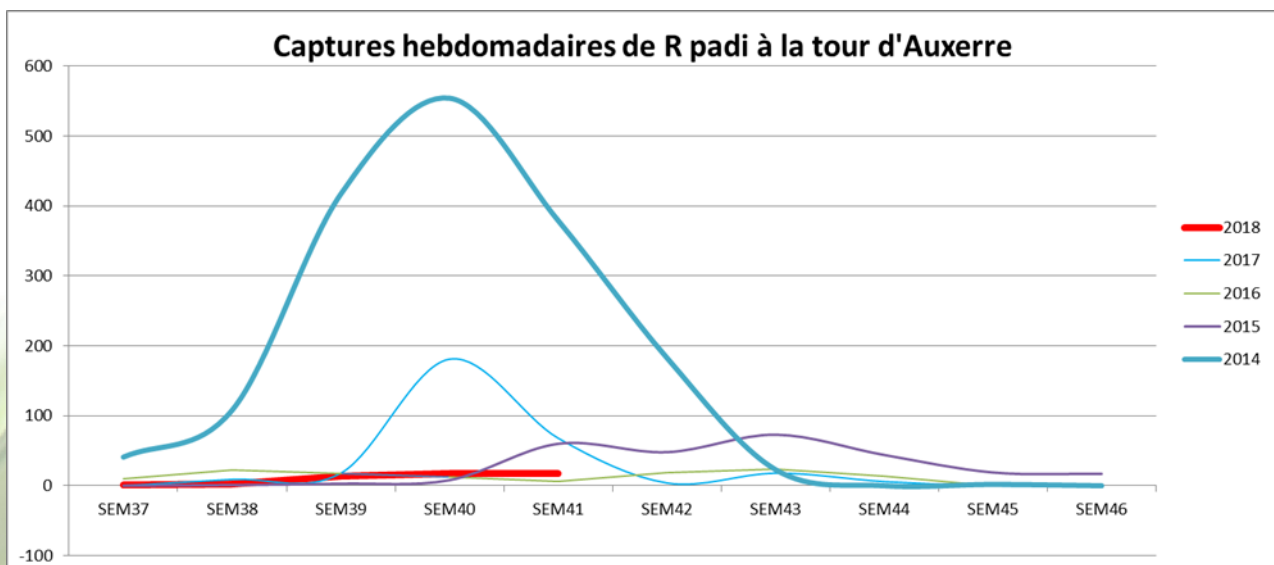
Photo Lucile NAULT / CEREPY

**Etat des lieux**

L'état des lieux peut être réalisé en relevant de manière hebdomadaire, dès le début de la levée, un piège jaune englué format A4. Au-delà de 30 captures hebdomadaires enregistrées, le risque devient élevé. En l'absence de piégeage, une observation directe des cicadelles dès l'émergence de la céréale sera alors nécessaire pour évaluer le niveau de risque. Choisir une période ensoleillée, la plus chaude de la journée. Parcourir la parcelle à 5 endroits sur 5 mètres linéaires. Si à chaque endroit cette action fait sauter devant soi au moins 5 cicadelles, le seuil de risque est dépassé. **Surveillez les cicadelles dès le stade pointant de la céréale.**

Sur 19 pièges relevés cette semaine, 2 dépassent le seuil de 30 captures (voir tableau).

Le vol à la tour à succion d'Auxerre reste très faible.





# BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL

## BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

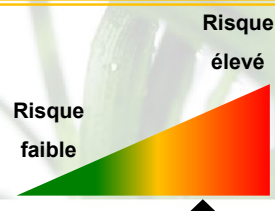


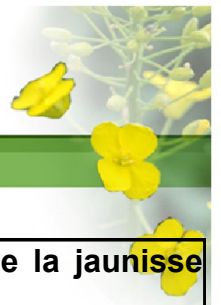
Grandes cultures n° 9 du 23 octobre 2018

Nombre de captures de cicadelles cette semaine sur le réseau BFC

Commune	Code postal	culture	variété	Date semis	Nbre cicadelles/ piège
GEMEAUX	21120	Blé tendre d'hiver	UNIK	01/10/2018	15
MENESBLE	21290	Blé tendre d'hiver	SYLLON	04/10/2018	1
RECEY-SUR-OURCE	21290	Orge d'hiver	SALAMANDRE	04/10/2018	2
CHATILLON-SUR-SEINE	21400	Blé tendre d'hiver	70% Odyssee + 30% Advisor	29/09/2018	5
COULMIER-LE-SEC	21400	Orge d'hiver	VISUEL	30/09/2018	0
BAIGNEUX-LES-JUIFS	21450	Orge d'hiver	Salamandre	06/10/2018	5
VILLEBICHOT	21700	Orge d'hiver	ETINCEL	11/10/2018	35
POUILLEY-FRANCAIS	25410	Orge d'hiver	LG Casting	03/10/2018	40
SAINT-LOTHAIN	39230	Blé tendre d'hiver	LAURIER	28/09/2018	2
VINCENT	39230	Orge d'hiver	TEKTOO	04/10/2018	1
SAINT-AUBIN	39410	Blé tendre d'hiver	LG ABSALON	25/09/2018	5
SAINT-AUBIN	39410	Orge d'hiver	ETINCEL	22/09/2018	1
LE TREMBLOIS	70100	Blé tendre d'hiver	LIPARI	26/09/2018	10
VELESMES-ECHEVANNE	70100	Blé tendre d'hiver	ESSAIS VARIETES	01/10/2018	15
PORT-SUR-SAONE	70170	Blé tendre d'hiver	FRUCTIDOR, absalon, sillon, advisor	28/09/2018	11
PORT-SUR-SAONE	70170	Orge d'hiver	semences de ferme	02/10/2018	5
RONCHERES	89170	Orge d'hiver	LG CASTING	02/10/2018	17
VENOY	89290	Orge d'hiver	ETINCEL	10/10/2018	5
CHENY	89400	Blé tendre d'hiver	apache	11/10/2018	0

Risque actuellement élevé sur les parcelles levées. Surveillez les cicadelles dès le stade pointant de la céréale y compris sur les parcelles partiellement levées.





**Les pucerons (Rhopalosiphum Padi, Sitobion, Metopolophium...) vecteurs de la jaunisse nanisante**

*Rhopalosiphum padi*, le plus fréquemment observé, est un puceron à forme globuleuse (1,2 à 2,4 mm), qui présente un corps vert foncé avec des taches rougeâtres autour de l'insertion des cornicules. A l'automne, lorsque les conditions sont favorables les pucerons ailés volent et se posent préférentiellement sur les jeunes plantules de céréales. Ils transmettent le virus lors de leurs piqûres alimentaires. L'infestation est d'autant plus importante que le nombre de jours de vols est élevé : les semis précoces sont ainsi toujours plus exposés. Suite à cette contamination primaire de la parcelle, la diffusion de la maladie est assurée par leur descendance : les pucerons aptères (sans aile) se contaminent en se nourrissant sur des plantes malades puis contaminent d'autres plantes (dissémination par foyer).



**Etat des lieux**

Dès le début de la levée, un état des lieux est à réaliser par beau temps en parcourant la parcelle. Le seuil d'intervention est de 10% de plantes touchées par au moins un puceron. En dessous de ce seuil, il ne faut pas laisser séjourner les pucerons plus de 10 jours de suite.

Sur 31 parcelles observées, 4 atteignent ou dépassent le seuil de 10% (voir tableau des observations).







# BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL

## BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

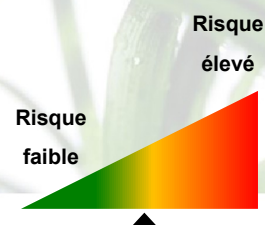


Grandes cultures n° 9 du 23 octobre 2018

Pourcentage de pieds porteurs de pucerons cette semaine sur le réseau BFC

Commune	Code	culture	variété	Date	% de pieds porteurs de pucerons
GEMEAUX	21120	Blé tendre d'hiver	UNIK	01/10/2018	1
MEURSAULT	21190	Blé tendre d'hiver		03/10/2018	7
CORCELLES-LES-ARTS	21190	Blé tendre d'hiver		04/10/2018	1
MENESBLE	21290	Blé tendre d'hiver	SYLLON	04/10/2018	0
RECEY-SUR-OURCE	21290	Orge d'hiver	SALAMANDRE	04/10/2018	0
CHATILLON-SUR-SEINE	21400	Blé tendre d'hiver	70% Odyssee + 30% Advisor	29/09/2018	0
COULMIER-LE-SEC	21400	Orge d'hiver	VISUEL	30/09/2018	5
BAIGNEUX-LES-JUIFS	21450	Orge d'hiver	Salamandre	06/10/2018	10
VILLEBICHOT	21700	Orge d'hiver	ETINCEL	11/10/2018	1
POUILLEY-FRANCAIS	25410	Orge d'hiver	LG Casting	03/10/2018	5
DESNES	39140	Orge d'hiver	tektoo	06/10/2018	3
SAINT-LOTHAIN	39230	Blé tendre d'hiver	LAURIER	28/09/2018	12
VINCENT	39230	Orge d'hiver	TEKTOO	04/10/2018	12
SAINT-AUBIN	39410	Blé tendre d'hiver	LG ABSALON	25/09/2018	3
SAINT-AUBIN	39410	Orge d'hiver	ETINCEL	22/09/2018	2
VILLIERS-SUR-YONNE	58500	Orge d'hiver	ISOCEL	08/10/2018	2
VELESME-ECHEVANNE	70100	Blé tendre d'hiver	ESSAIS VARIETES	01/10/2018	2
SORNAY	70150	Orge d'hiver	ETINCEL	18/09/2018	5
PORT-SUR-SAONE	70170	Blé tendre d'hiver	FRUCTIDOR, absalon,	28/09/2018	0
PORT-SUR-SAONE	70170	Orge d'hiver	semences de ferme	02/10/2018	0
SIMARD	71330	Blé tendre d'hiver	aprilio	10/10/2018	1
BUXY	71390	Blé tendre d'hiver	FRUCTIDOR	09/10/2018	1
ROSEY	71390	Orge d'hiver	ETINCEL	09/10/2018	7
MALAY-LE-PETIT	89100	Orge d'hiver	ETINCEL	11/10/2018	0
RONCHERES	89170	Orge d'hiver	LG CASTING	02/10/2018	4
VENOY	89290	Orge d'hiver	ETINCEL	10/10/2018	20
VILLIERS-LOUIS	89320	Blé tendre d'hiver	Mélange Fructidor / Syl-lon / Absalon	03/10/2018	0
CHENY	89400	Blé tendre d'hiver	apache	11/10/2018	0
LACHAPPELLE-SOUS-ROUGEMONT	90360	Orge d'hiver	RAFAELA	11/10/2018	0
DORANS	90400	Blé tendre d'hiver	FRUCTIDOR	04/10/2018	0
DORANS	90400	Orge d'hiver	ETINCEL	11/10/2018	0

Risque actuellement faible. Surveillez les pucerons à partir du stade 1-2 feuille de la céréale.





### Adventices

Les graminées d'automne lèvent en même temps que les céréales.



Photo Emmanuel Bonnin (Soufflet) - Melisey – 89

Message OCP ([cliquez](#))



MESSAGE 4 – 17/10/2018

### ATTENDRE LE RETOUR DES PLUIES POUR DESHERBER LES CEREALES

De plus en plus, la stratégie de désherbage chimique passe par des interventions d'automne pour réduire la nuisibilité précoce des adventices et contrôler la dérive d'efficacité des herbicides appliqués en sortie d'hiver. Mais inutile de traiter sur sol sec avec les produits racinaires, ils seront inefficaces. Il va falloir attendre le retour des pluies pour réaliser les applications en espérant que le stade des adventices ne soit pas trop avancé.

Vous souhaitez avoir une information sur les adventices, visitez le site INFLOWEB ! ([cliquez sur l'image](#))





# BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL

## BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ



Grandes cultures n° 9 du 23 octobre 2018



Pour toute information sur l'état sanitaire de la betterave sucrière, retrouvez le BSV betteraves sur le site de la Chambre régionale d'Agriculture, en cliquant [ici](#)

Bulletin édité sous la responsabilité de la Chambre régionale d'agriculture de Bourgogne Franche-Comté et rédaction animée par ARVALIS-Institut du Végétal, Terres Inovia et les Chambres d'agriculture de Bourgogne Franche-Comté à partir des observations réalisées par : 110 BOURGOGNE - AGRIDEV - AGRI SUD EST - AGRODIFFUSION - ALTERNATIVE - AMDIS - BOURGOGNE DU SUD - SAS BRESSON - CA 21 - CIA 25 90 - CA 39 - CA 58 - CA 70 - CA 71 - CA 89 - CHAYS - SARL COURTEJOIE - DIJON CEREALES - EPIS CENTRE - FAIVRE SAS - FREDON - MOULIN JACQUOT - MINOTERIE GAY - GIROUX SAS - INTERVAL - KRY SOP - SARL LEGUY - ETS RUZE - SEINE YONNE - SENOGRAIN - SEPAC - SOUFLET AGRICULTURE - TEOL - TERRE COMTOISE - YNOVAE

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La Chambre régionale d'agriculture de Bourgogne Franche-Comté dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les viticulteurs et agriculteurs pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base d'observations qu'ils auront eux mêmes réalisées sur leurs parcelles et/ ou en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletins techniques.

« Action co-pilotée par le Ministère chargé de l'Agriculture et le Ministère chargé de l'environnement, avec l'appui financier de l'Agence Française pour la Biodiversité par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto 2 ».

Avec la participation financière de :

**AGENCE FRANÇAISE  
POUR LA BIODIVERSITÉ**

Établissement public du ministère de l'Environnement